

— Interview/Commission électorale nationale autonome et permanente

# CENAP : UN BUDGET DE 20 MILLIARDS POUR LES ÉLECTIONS DE 2016

**Le président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) René Aboghe Ella affirme que le budget prévisionnel de son institution pour les scrutins présidentiel et législatif de 2016 est de 20 milliards de FCFA. Il revient aussi sur les questions de fraude électorale, de biométrie et de transparence.**

**Marchés Africains : Au Gabon, 2016 sera une année électorale, avec une présidentielle et des législatives. Dans quel état d'esprit la CENAP s'apprête-t-elle à aborder ces échéances ?**

**René Aboghe Ella :** Compte tenu de la responsabilité qui est la nôtre, notre unique souci pour 2016 est une meilleure organisation de ces scrutins. En tout cas meilleure que celle des précédentes élections.

**Une bonne organisation, c'est une liste électorale fiable et la disponibilité des bulletins de vote et des cartes d'électeur, non ?**

Au regard des échéances constitutionnelles, nous sommes à une dizaine de mois de l'élection du président de la République et à moins

d'un an de l'élection des députés à l'Assemblée nationale. Pour ces échéances, il est un peu difficile de donner des indications très précises sur la logistique concernant la liste électorale, la disponibilité des bulletins de vote et des cartes d'électeur. Cependant, à propos de la liste électorale, vous avez constaté que le processus de sa révision est déjà engagé. Pour nous, c'est un signal positif dans la perspective de ces scrutins.

**Ces élections sont lourdes en matière de logistique. La loi de finances a-t-elle prévu les budgets nécessaires ?**

Nous avons fait une évaluation des besoins. Nous avons chiffré de façon précise l'état des

besoins et nous l'avons communiqué au gouvernement, qui a la charge d'établir la loi de finances. Il revient au gouvernement, au regard de l'importance qu'il accorde à ces scrutins, de rendre disponibles les moyens malgré un contexte économique et financier difficile. Il faut savoir que la CENAP n'est pas la seule à être impliquée dans l'organisation des élections. Il y a également le ministère de l'Intérieur et la Cour constitutionnelle.

**À combien la CENAP estime ses besoins, si ce n'est pas un secret ?**

Si l'on veut que la commission électorale travaille dans de bonnes conditions, nous chiffrons le budget des deux scrutins à 20 milliards de FCFA, sachant que pour l'élection présidentielle, les commissions électorales ne s'étendent pas uniquement dans le pays mais un peu partout dans le monde.

**L'étranger, c'est difficile et coûteux...**

Oui, mais nous avons déjà, par le passé, géré avec beaucoup de succès les bureaux de vote de l'étranger, même lors de la dernière élection présidentielle, qui était anticipée. Supprimer le vote des Gabonais de l'étranger pour des questions budgétaires serait aller à l'encontre aussi bien des dispositions constitutionnelles que de la loi électorale. Je ne vois pas le gouvernement s'inscrire dans le sens de la violation de la loi.

**L'opposition, pourtant membre de la CENAP, demande sa réforme, car elle serait selon elle à la solde du pouvoir. Vous souffrez ou vous riez de ces critiques ?**

Nous écoutons ces récriminations sans trop nous en préoccuper dans la mesure où il ne nous revient pas de désigner le président de

## BIOEXPRESS

Silhouette à l'occidentale, réservé et discret, René Aboghe Ella, 56 ans, fait partie de la nomenclature gabonaise. Magistrat, il dirige la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) depuis 9 ans. En septembre 2016, il fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire à la tête de cette institution chargée d'organiser les élections au Gabon. Un rôle qui ne lui vaut pas que des oreillers en or : dans un pays où personne n'admet sa défaite électorale, ses détracteurs sont probablement plus nombreux que ses admirateurs.

Né le 11 janvier 1959 à Bitam, dans la province du Woleu Ntem au nord du Gabon, René Aboghe Ella est titulaire d'une maîtrise en Sciences économiques obtenue en juin 1985 à l'Université Omar Bongo. En 1987, il est diplômé de l'Institut de l'économie et des finances (IEF), dont il est le major de la 4<sup>e</sup> promotion. Il intègre la Chambre des comptes (actuelle Cour des comptes) de la Cour suprême comme magistrat financier. Parallèlement à ses fonctions, il suit des cours d'inspecteur des impôts à l'École nationale des impôts de Clermont-Ferrand, en France, en 1994 et 1995. Il ne coupe pas pour autant ses liens avec la Cour des comptes, juridiction dont il est président de chambre lorsqu'il la quitte en 2006 suite à sa nomination à la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP). Depuis 2006, l'un de ses meilleurs souvenirs à la tête de la CENAP est l'organisation de l'élection présidentielle anticipée de 2009 remportée par Ali Bongo Ondimba : la CENAP avait réussi le pari d'organiser les élections à période échue au Gabon.

À table, cet homme marié et père de trois garçons adore manger gabonais. Durant ses temps de loisir, René Aboghe Ella pratique aussi la musculation et la marche.